

DOUZE HOMMES EN COLÈRE

de Sidney LUMET

FICHE TECHNIQUE

Titre original : Twelve Angry Men

Pays : USA

Durée : 1h35

Année : 1957

Genre : Drame

Scénario : Reginald ROSE, d'après sa pièce éponyme

Directeur de la photographie : Boris KAUFMAN

Décors : Robert MARKELL

Montage : Carl LERNER

Musique : Kenyon HOPKINS

Production : Orion-Nova Productions

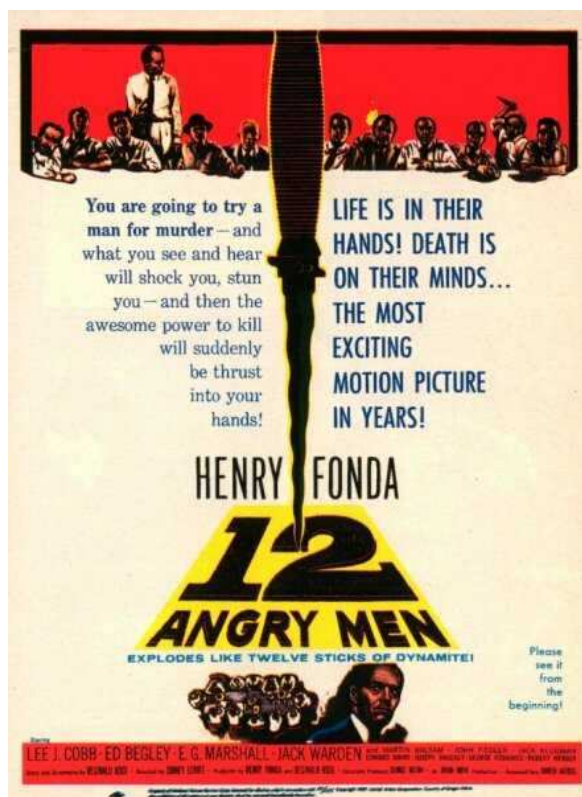
Producteur : Henry FONDA

Distribution : Carlotta Films

Interprètes : Henry FONDA (l'architecte, juré n°8), Lee J. COBB (le patron capitaliste, juré n°3), Ed BEGLEY (le vieux raciste, juré n°10), Jack WARDEN (l'amateur de base-ball, juré n°7), Martin BALSAM (le meneur de débats, juré n°1), Jack KLUGMAN (le prolétaire, juré n°5), John FIEDLER (l'employé de banque, juré n°2), E.G. MARSHALL (le courtier en bourse, juré n°4, lunettes), Ed BINNS (le peintre en bâtiment, juré n°6), Joseph SWEENEY (le vieil homme, juré n°9), George VOSKOVEC (l'immigré, juré n°11), Robert WEBBER (le publicitaire, juré n°12), John SAVOCA (l'accusé)

Sortie : 13 avril 1957

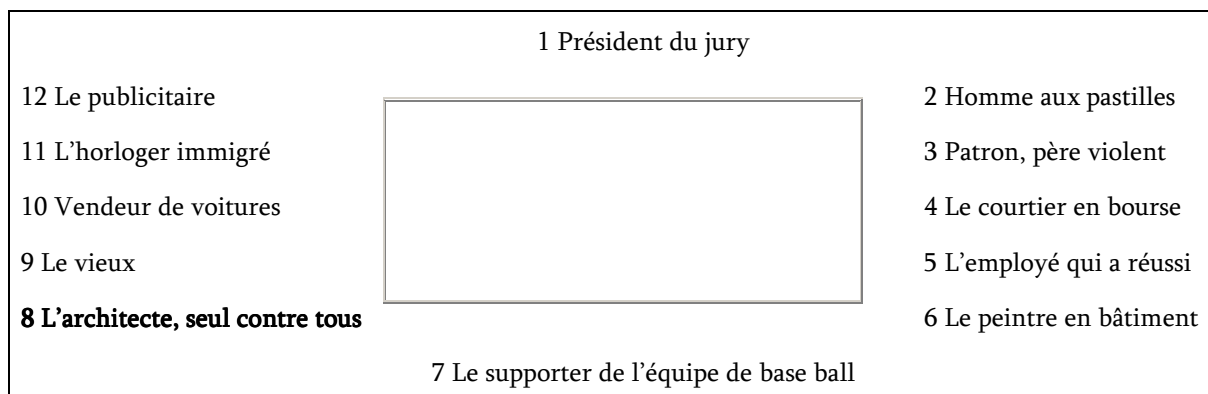
Reprise : 25 juillet 2007



SYNOPSIS

Un jury doit statuer sur le cas d'un jeune homme accusé du meurtre de son père. Comme il risque la peine capitale, la loi américaine exige l'unanimité pour que cette sentence soit prononcée. Onze des douze jurés le croient coupable. Mais le douzième en doute, et cet homme, un architecte symboliquement vêtu de blanc, parvient à remettre en question un verdict acquis d'avance, jusqu'à faire changer d'avis les onze autres jurés, un par un.

PLAN DU JURY



AUTOUR DU FILM

Le réalisateur

Sydney Lumet a commencé sa carrière au théâtre et à la télévision ; *12 Angry Men* est son premier film de cinéma ; il affectionne les huis-clos, les tirades filmées en champ contrechamp, de façon générale la théâtralité (voir *Murder on the Orient Express* en 1974, *Dog Day Afternoon / Un après-midi de chien* en 1975 – un de ses plus beaux films – *The Verdict* en 1982).

PISTES PÉDAGOGIQUES

Eléments remarquables de l’affiche :

(disponible sur http://www.moviecovers.com/film/titre_12_HOMMES_EN_COLERE.html) :

- un homme se distinguant de tous les autres : celui par qui le doute va s’instaurer au sein du jury ; sa position debout, signe de refus des opinions toutes faites, des acceptations trop faciles, des conformismes de pensée
- le texte : interpellation du spectateur (« you », « your hands ») : façon d’impliquer le spectateur, de le mettre à la place de l’un des jurés, ce qui est toujours possible, puisqu’il s’agit d’un jury de citoyens ; avec le rappel de l’enjeu de la décision (peine de mort ?), dramatisation
- le poignard, signe ambigu, ici : bien sûr l’arme du crime (apparemment un parricide), mais aussi peut-être le symbole du nœud qu’il faut trancher (cf. le nœud gordien, nœud réputé inextricable, tranché par Alexandre d’un coup d’épée), de la décision qu’il faut prendre dans un temps limité

Quel est le centre du film ?

Il s’agit d’un huis-clos théâtral : l’attention du spectateur n’est pas distraite par les décors, les changements de lieu ou de scènes, les actions mouvementées.

La dramaturgie est celle d’une tragédie classique : **unité de lieu** (le décor minimaliste et confiné d’une salle de délibération), **unité de temps** (à l’exception de certaines ellipses) et enfin **unité d’action** (l’intégralité des délibérations).

Seul le tout début est extérieur à ce huis-clos, avec un long plan séquence qui commence au pied des marches du palais de justice et finit dans la salle d’audience (plan séquence : séquence traitée en un seul plan, sans coupe).

Cela met en valeur **les dialogues** : film de procès, sa dramaturgie avance au travers des répliques des personnages ; le passage de l’état initial (« guilty » 11 voix, « not guilty » 1 voix) à l’état final (aucun des 11 jurés qui avaient voté « guilty » ne maintient son vote) se fait pour l’essentiel par la parole. Les interventions du juré n° 8 (Henry Fonda) représentent la force transformatrice qui produit ce résultat : puissance de l’argumentation, de la démocratie fondée sur la parole et l’écoute de cette parole.

Le filmage contribue aussi à cette mise au premier plan de la parole : on voit toujours la personne qui prend la parole, même quand le dialogue se complexifie au point d’avoir plusieurs personnes qui parlent en même temps. On se concentre sur son discours, et non sur la réaction des auditeurs, car on sait que ce discours va les mener à modifier leurs comportements.

Quels personnages ?

Les douze jurés sont humainement et socialement très différents, mais tous ont en commun d’être des hommes ordinaires, souvent intolérants, remplis de préjugés, parfois lâches et pressés d’en finir, à cause de la chaleur, avec cette délibération qui les empêche de vaquer à leurs occupations habituelles. Au fil des discussions, ils vont tous laisser apparaître leurs doutes, et voir se fissurer leur masque social, se dévoiler leur véritable personnalité.

Au milieu d’eux, se distingue Davis, l’architecte, conscient de sa responsabilité, s’opposant à la majorité, non par hostilité pour les autres, mais pour éclaircir un doute : il incarne les valeurs de vérité et de justice, contre la force du consensus ; il n’a pour arme que sa parole ; en architecte, il bâtit une véritable défense, point par point, avec calme, patience et détermination.

Quel thème ? quel propos ?

La décision vers laquelle le jury s’achemine au début du film apparaît comme une démarche vers une grave erreur judiciaire : l’œuvre montre ainsi qu’une décision acquise à une écrasante majorité peut être injuste et néfaste ; le plus grand nombre n’a pas nécessairement raison.

Ce thème (« seul contre tous ») est récurrent dans le cinéma américain des années 1950, comme pour traduire le rejet du maccarthysme (traque menée contre les citoyens suspects de sympathies communistes, initiée par le

sénateur Joseph McCarthy, de 1950 à 1956 environ, appelée aussi « Terreur Rouge » *Red Scare*) : voir beaucoup de films de Hitchcock, dont *Le faux coupable* (*The Wrong Man*) avec le même Henri Fonda en 1957, et *Le train sifflera trois fois* (*High Noon*) de Fred Zinnemann, en 1952, *Johnny Guitare* de Nicholas Ray en 1954, *Invasion of the Body Snatchers* de Don Siegel (1956), etc.

D'autre part, il est question de la rigueur intellectuelle, de tout ce qui peut menacer la rationalité des hommes dans leurs jugements : les intuitions, les avis sont souvent fragiles, mal fondés, formés trop rapidement, insuffisamment étayés, entachés de subjectivité (voir le dernier juré à convaincre, plein de rancœur, qui projette sa propre histoire personnelle – son fils l'a frappé – sur le présumé coupable) ; il y a loin entre la réalité des faits et les représentations que les hommes en ont (d'où le thème de cette semaine du cinéma de langue anglaise « When reality catches up ! »).

A partir de là, peut-on parler de certitude ? à quel moment la réflexion, l'hésitation, le doute peuvent-ils s'arrêter et laisser la place à l'affirmation d'une vérité ? on voit alors la contradiction entre la relativité des jugements, et le caractère absolu de la décision de la Justice, surtout dans le cas d'un système où existe la peine de mort.